



**3 PCAE
Quartiers**



ASPONA

Bulletin de l'Association

Edition spéciale / 2019 - Décembre

Le contenu des 3 Projets Climat-Air-Energie de Quartiers

- ⇒ Les plans d'actions ont été construits et portés par des habitants de 3 quartiers de Menton et Roquebrune Cap Martin, dans une démarche d'atténuation – adaptation aux effets du dérèglement climatique, d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction de la consommation d'énergie carbonée.
- ⇒ Pour chaque action, ont été précisés l'échéance (urgente d'ici fin 2020, moyen terme en 2021-22), les acteurs concernés par la mise en œuvre (habitants, municipalité, CARF, syndicats d'immeubles ...) et l'impact positif escompté sur le climat, l'air et/ou l'énergie.
- ⇒ Ce projet-pilote vise à anticiper et à participer à l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF).

Rappel : Qu'est-ce qu'un PCAET ?

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et le décret N° 2016-849 du 28 juin 2016 rendent obligatoire l'adoption d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) avant 2017 pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants et 2020 pour ceux de plus de 20 000 habitants.

Le Plan Climat Air Energie Territorial est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle de la transition énergétique sur le territoire. C'est un outil opérationnel de coordination qui prend en compte, à l'échelle locale, l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de ses différents axes.

Climat	Atténuation / Réduction des émissions de gaz à effet de serre, y compris déchets
	Adaptation au changement climatique
Air	Amélioration de la qualité de l'air et réduction des sources polluantes
Energie	Sobriété en consommant moins et amélioration de l'efficacité énergétique
	Développement des énergies renouvelables

Réalisé avec le soutien de :

et de nos adhérents



Quartier de l'Annonciade

Axe prioritaire 1 :

Préserver la nature (haut de colline, vallons et forêts) d'un urbanisme rampant et engager un processus de reconquête

Action 1.1 : Entretenir régulièrement **les vallons**, côtés Careï et Borrigo (enlèvement des arbres morts et effondrés, broussailles) ●

1.2 : **Replanter des arbres méditerranéens de 1^{ère} grandeur** à racines profondes dans les terrains municipaux de l'Annonciade et privés (Espaces Boisés Classés) ●

1.3 : Remettre en **fonctionnement les citernes collectives des palaces** pour l'arrosage des jardins, et encourager la **récupération des eaux de pluie**

1.4 : Encourager avec un label / informer les copropriétés à **renaturaliser les espaces collectifs et éliminer le goudron**

1.5 : **Tolérance zéro sur l'artificialisation illégale** : auto-constructions non conformes et remplacement des haies par des brise-vues en plastique ou métal et des murs ('application' pour des signalements par sms avec photo)

Axe prioritaire 2 :

Rendre le quartier accessible aux mobilités les moins polluantes par tous les temps et en toute sécurité

Action 2.1 : Equiper **les escaliers publics** (Montée du Riviera, Chemin du Rosaire) avec **des plans inclinés** cimentés partiels pour les poussettes et les doter d'un **éclairage intelligent**

2.2 : Rouvrir à **la circulation piétonne tous les chemins publics** qui ont été **abusivement privatisés** et/ou envahis par la broussaille ●

2.3 : **Entretenir régulièrement les routes d'accès** (curage des fossés, éboulements...) et étudier leur reprofilage si besoin ●

2.4 : **Sécuriser le passage des piétons par des bandes continues** de 1 m de large le long des voies (à défaut de trottoirs) et supprimer les stationnements, si besoin ●

2.5 : Organiser une **surveillance des habitants** pour les risques d'éboulement et de glissement de terrain et créer un **dispositif d'anticipation des travaux publics**

Axe prioritaire 3 :

Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux habitations, à la circulation routière et aux déchets

Action 3.1 : Equiper les points de collecte des déchets de **conteneurs pour le verre** et créer un service de collecte dans les quartiers d'habitat diffus ●

3.2 : Encourager les copropriétés à installer **des composteurs pour les déchets verts et fermentescibles** ●

3.3 : Engager un programme public pour **raccorder les villas à un système d'assainissement collectif**

3.4 : Lancer un **diagnostic collectif public sur les immeubles du Caréï au regard des émissions de GES et du gaspillage énergétique**

3.5 : Sensibiliser les propriétaires et locataires **aux nouvelles règles sur la fin programmée des locations dans les « passoires thermiques »** ●

3.6 : **Dissuader la circulation de transit sur l'Annonciade** (Oliveraie et Riviera) et modifier le plan de circulation

Légende :

● Urgent d'ici fin 2020

Quartier du Bas-Borrigo

Axe prioritaire 1 :

Favoriser et sécuriser la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite



Action 1.1 : **Installer des « plateaux traversants »** sur le cours René Coty (avant le jeu de boules) et devant l'Eglise du Sacré Cœur sur l'avenue Edouard VII ●
1.2 : **Maintenir ou créer des raccourcis pour les piétons autour de la gare** (escalier à l'air libre et passage souterrain)
1.3 : **Supprimer les emplacements de parking à proximité des écoles** et organiser des **Pédibus** (accompagnants) pour les écoles Anne Franck et La Condamine ●
1.4 : **Elargir le trottoir** sous le pont de la voie ferrée Cours René Coty et rétablir les **trottoirs rectilignes/droits** plus haut ●
1.5 : **Pour le futur parking sous la gare, dissocier l'entrée** (rue des Sœurs Munet) **de la sortie** (rue Albert 1^{er}) ●

Axe prioritaire 2 :

Décourager l'usage individuel des véhicules à moteur thermique



Action 2.1 : **Analyser l'effet du stationnement résidentiel** dans le Borrigo sur les comportements **des usagers des transports publics**, notamment du train ●
2.2 : Augmenter **la fréquence des bus** (4 / heure), faciliter **l'interopérabilité des modes de transport** et instaurer un tarif unique
2.3 : **Mesurer l'évolution des flux de transit** dans le Bas-Borrigo (Italie ↔ RCM + Monaco) et **l'augmentation associée des émissions de gaz à effet de serre (GES) et particules fines** ●
2.4 : **Favoriser l'usage du vélo avec des parcours sécurisés** sur des distances significatives / tester différents parcours au préalable ●
2.5 : **Réfléchir à un plan de circulation pour orienter le trafic vers le cours Pompidou** et le réduire dans les rues adjacentes (Pigautier, Médecin, Centenaire) ●

Axe prioritaire 3 :

Limiter la densification, maintenir des espaces de respiration et encourager le compostage des déchets organiques



Action 3.1 : **Protéger les îlots de fraîcheur & les terrains agricoles** (Sœurs missionnaires, Château Marly, Latournerie) ●
3.2 : Développer des lieux de **compostage pour les déchets organiques & ménagers** (Parc Gorre, terrain des tennis, ...) ou à défaut installer des bacs de collecte
3.3 : Permettre **la plantation par les habitants de fleurs & plantes au pied des arbres** dans des bacs ou espaces dédiés
3.4 : Installer **des bancs autour des arbres pour les protéger et créer des lieux de repos ombragés**
3.5 : **Remplacer les arbres à haute tige manquants** dans les avenues du quartier et planter des arbres de 1^{ère} grandeur Cours René Coty ●
3.6 : **Inventorier/protéger les arbres remarquables des terrains privés** et les jardins de villas
3.7 : **Rétablir les canaux d'arrosage** du bas de l'Annonciade pour desservir les terrasses de culture de la villa des Sœurs missionnaires
3.8 : Réglementer le recours aux **feux de broussaille** en le limitant à 3 matinées / semaine ●
3.9 : Faire fonctionner **les jets d'eau du square Elisée Reclus** en période chaude et changer la motorisation des pompes (solaire) ●
3.10 : **Supprimer l'éclairage public** en 2^{ème} partie de nuit (0h-5h00) ●

Axe prioritaire 4 :

Réduire la consommation énergétique des logements et des bâtiments publics anciens (avant 1975) et promouvoir les énergies renouvelables



Action 4.1 : Encourager les propriétaires et les syndicats à **isoler les immeubles** en utilisant les aides prévues à cet effet
4.2 : **Engager des OPAH**
4.3 : **Rendre les bâtiments publics** (écoles, conservatoire, collège, gare ...) **moins énergivores** (diagnostic suivi de travaux)
4.4 : Promouvoir **l'autoconsommation d'électricité à partir de l'énergie solaire** dans les maisons individuelles
4.5 : Encourager **la réduction de la pollution des chaudières au fuel** (filtres, conversion au gaz) et l'usage de panneaux photovoltaïques ●
4.6 : Etudier **les potentialités de la géothermie** (quartier Edouard VII et avenue Cochrane) **et de la thalassothérapie**

Quartier du Val de Gorbio

Axe prioritaire 1 :

Adapter les infrastructures pour développer les modes de déplacement les moins polluants et émetteurs de GES



Action 1.1 : Etudier la **mise en sens unique de la rue Antoine Pégliion (descente)** entre le croisement avec la route de Gorbio (pont) et le garage du pont de l'Union, en vue d'une réalisation d'ici 2023 ●

1.2 : **Mettre en conformité** tout le quartier **avec la loi pour les personnes à mobilité réduite** (trottoir longeant La Palmosa, « plateaux traversants » pour ralentir les véhicules, élargissement des trottoirs) ●

1.3 : Protéger le cheminement des **piétons et vélos sur la route de Gorbio** / marquer au sol la limite entre les 2 voies / supprimer les places de stationnement, si besoin ●

1.4 : **Sécuriser les voies hors zones urbaines** par un entretien régulier mensuel (éboulements, résidus de déchets de chantiers) ●

1.5 : **Engager des travaux lourds de rénovation** (effondrement partiel des voies, absence de caniveaux et de déversoirs pour les pluies ...) et aménager des espaces dédiés pour la collecte des déchets et les arrêts de bus

1.6 : Encourager les **véhicules hybrides de transports collectifs et les véhicules électriques professionnels (ambulances, taxis)**

Axe prioritaire 2 :

Valoriser le Gorbio et son vallon naturel



Action 2.1 : **Mobiliser les citoyens**, les écoles et associations pour un **nettoyage semestriel** avec l'appui des services de la CARF - Créer une **fête annuelle du Gorbio** ●

2.2 : Poursuivre les (gros) travaux de **renaturalisation du Gorbio**

2.3 : **Informers la population des 3 communes** sur l'importance de protéger la faune et la flore dans le vallon du Gorbio, et **verbaliser les infractions** (n° d'appel pour des alertes du public par sms avec photos) ●

2.4 : **Restreindre les autorisations de construction**, du fait de l'aggravation du risque climatique et du cumul des 2 communes ●

2.5 : Engager une étude de tout le bassin versant ; **identifier les zones à désimperméabiliser** ; construire des déversoirs

2.6 : **Réserver plusieurs hectares de terres à proximité du vallon pour le maraichage bio** pour des professionnels ou des amateurs ●

Axe prioritaire 3 :

Réorienter l'urbanisme pour mieux vivre dans le quartier



Action 3.1 : **Inventorier les bâtiments énergivores (publics et privés)** avec un SIG et/ou un « conseiller-énergie » de la CARF

3.2 : **Informers les copropriétaires et les syndicats sur les obligations réglementaires** et les économies d'énergie pouvant être réalisées (**changement de chaudière, isolation**) ●

3.3 : Faire connaître les opportunités **d'autoproduction d'énergie solaire** pour les maisons individuelles ●

3.4 : **Mener une enquête intercommunale** auprès de la population du quartier sur leurs **besoins de services commerciaux et sociaux de proximité**, afin de réserver un espace pour une zone de vie ●

3.5 : **Régénérer la végétation arbustive dans les espaces verts publics** (La Palmosa et alentours)

3.6 : **Replanter des arbres dans les rues** à raison de 1 arbre pour 3 places de stationnement ●

3.7 : **Encourager les copropriétés à planter des arbres** et leur rappeler leurs obligations (PLU) sur les surfaces de pleine terre ●

3.8 : **Verbaliser le brûlage des ordures ménagères** ; limiter le brûlage des **déchets de jardin** à 2 ou 3 matins / semaine ; organiser une fois / mois le ramassage des déchets de jardin ●

3.9 : Faire respecter les obligations des PLU sur les haies vives et **bannir les brise-vues en plastique ou métal** ●

3.10 : S'assurer du **respect « Zéro phyto » par tous les services publics (y compris nettoyage des rues)** et informer les particuliers ●